

C'est le nombre des conseillers municipaux élus lors du premier tour des élections de mars dernier. Yves Bats, maire durant 4 mandats ne se représentait pas. Il cède sa place à Mme Hélène Tomas qui sera entourée de 5 adjoints et de tout son conseil municipal.

L'AG D'AVANT CONFINEMENT

L'Assemblée générale de "Vivre à Hinx" s'est tenue le 6 mars 2020. Nous remercions pour leur présence M. le Maire et les représentants de la municipalité. Tous les membres du bureau étaient présents, et nous avons accueilli parmi nous Eliane Ducassou.

Devant un très petit nombre d'associations représentées, nous avons dressé les bilans moral et financier de "Vivre à Hinx". Nous avons présenté notre journal « L'Oeil de Hinx » et son fonctionnement. Nous remercions particulièrement les distributeurs bénévoles qui déposent 980 journaux dans les boîtes à lettres de notre village (M. Deyris, A. Garcia, M. Benoit, E. et R. Pouxvielh, A. Saubadu, J.M. Graciette, R. St Martin, C. Labat, D. Lataste, J.P. Graciette, J.C. Bets, D. et K. Labat, D. Kahn, M. Ribes, R. Grignon, J. Grange, P. Darryyre, M. Peyrusaubes, S. Chuiton).

Ce journal est le reflet des activités de toutes les associations locales. Dès que nous pourrons reprendre nos réunions dans des conditions "normales", nous invi-



terons, à tour de rôle, 2 correspondants associatifs pour nous aider à la rédaction de chaque nouvelle édition. Nous espérons vivement qu'ils répondront par leur présence.

Notre bureau a besoin de renouvellement. Aussi, nous vous invitons à nous rejoindre, toute implication associative restant positive dans la survie de notre journal. Bonne lecture à tous !

Sophie Chuiton

Cette édition est un peu particulière. En effet, suite aux mesures gouvernementales de confinement, l'édition d'avril dernier était prête mais elle n'a pu être distribuée.

L'Oeil de Hinx de ce mois de juillet regroupe donc tous les articles proposés de janvier à juin.

Sp'Hinx



L'équipe des Sp'Hinx prépare – malgré les incertitudes actuelles – le festival « Blues aux Arènes » des 28 et 29 août prochains qui pourrait se dérouler dans les arènes. A suivre.

Voir page 5

Séniors



Le club des séniors vous propose, un service d'aide au numérique, ouvert à tous.

Voir pages 4

Confinement

Une forte mobilisation a permis d'accueillir à l'école une dizaine d'enfants en journée, week-end et petites vacances compris.

Voir pages 12

RENDEZ-VOUS

(sous réserve)

- ◆ 28-29 08 20: Sp'Hinx : Blues aux Arènes
- ◆ 15 09 2020 : Le Pied Chalossais aux Bardenas
- ◆ Fin août : Voyage en Savoie du Boléro Hinxois

A LA UNE

- ◆ **Insolite** : Deux cigognes ont élu résidence à Hinx, sur le clocher de l'église p 9
- ◆ **Boléro Hinxois** : L'AG de février dernier a confirmé la bonne dynamique du club taurin. Malheureusement, les courses programmées cet été ont été annulées mais le voyage en Savoie devrait avoir lieu. p 11
- ◆ **Histoire locale** : A la découverte de "L'Auberge de Léonie". p.14
- ◆ **Médiathèque** : Elle reste ouverte durant l'été aux horaires habituels. p15

Conseil municipal

Réunion du 20 décembre 2019

► Restaurant scolaire

Le 6 avril 2019, le Conseil Municipal a acté une Autorisation de Programme et Crédit de Paiement de 1 600 000€ TTC. (travaux, honoraires, matériel et mobilier, aménagement du parking.

Il faudra ajouter à ce montant le lot peinture fait en régie (devis de 14 012.40€ HT soit 16 814.90€ TTC.

► Point sur le financement

Les subventions attribuées s'élèvent à 333 589€ (DETR 2019 : 145 200€ HT, Conseil Départemental : 136 350€, CAF des Landes 52 039€

Le dossier FEDER pour le label EFFINERGIE va demander des études très précises sur la partie rénovation. L'obtention d'une subvention n'est pas du tout certaine.

► Urbanisme - PLUi

Une réunion de travail technique aura lieu dès la désignation du commissaire enquêteur afin d'organiser le déroulement de l'enquête.

► Décision modificative

Monsieur le Maire présente la décision modificative suivante :

Opération 104 Aménagement du bourg : cimetière - **11 000 €**

Opération 105 Groupe scolaire : Matériel informatique + **11 000€**

► Ecole numérique

L'équipement des écoles en ressources numériques est une compétence municipale. L'éducation Nationale et l'Etat encouragent le développement du numérique

avec des financements pouvant aller jusqu'à 50% hors taxe du projet, dans un maximum de 7000€ par école.

Cette subvention a été accordée à la commune. Désormais, celle-ci s'est lancée dans l'investissement du matériel.

Cinq classes seront donc équipées prochainement, chacune disposera d'un tableau numérique interactif, d'un ordinateur portable spécifique pour les enseignants, d'un tableau blanc adapté pour la projection en numérique et l'usage normal. Il est envisagé l'acquisition de 15 ou 30 tablettes pour un montant maximum de 4 500€ TTC, de deux tableaux numériques pour 787€ TTC. L'investissement total maximum envisagé serait de l'ordre de 25 000 € TTC.

► Mois des familles

En janvier 2019, notre coordinatrice Enfance Jeunesse, Karine Ménard a été conviée à la présentation d'un nouveau dispositif mis en place par la CAF des Landes, intitulé : Mois des Familles mai juin 2019.

La Commune de Hinx s'est investie dans ce projet avec les classes de Petite Section/Moyenne Section / Grande Section dans l'objectif de mieux faire connaître l'école et le partenariat entre les enseignants, les Atsems, les parents et un intervenant local, pour développer les apprentissages des enfants.

L'évènement départemental 2019 a été un succès. La commune de Hinx a été choisie par la CAF des

Landes pour accueillir l'évènement Mois des familles le mardi 21 janvier où plus de 150 acteurs sont attendus.

► Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) est un lieu d'écoute, d'échanges et de jeux entre enfants, parents ou grands-parents et professionnels de la Petite Enfance, dont l'objectif principal est de favoriser la relation enfants-parents. C'est un service gratuit, anonyme et confidentiel, ouvert les lundis matins de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires et lundis fériés) sans aucune inscription au préalable dans les locaux du Centre d'Hébergement de Peyranet – route de Pomarez à Mugron.

Il est proposé à la Communauté des Communes « Terres de Chalosse » d'accueillir un LAEP dans les locaux de la garderie de l'école, les mercredis après-midi durant le temps scolaire.

► Approbation de la nouvelle délibération du RIFSEEP

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'application du RIFSEEP au cadre d'emploi d'Animateurs Territoriaux selon les modalités présentées au Comité Technique du Centre de Gestion.

► Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor public

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer à Ma-



dame Pagenaud l'indemnité de conseil à taux plein ainsi que l'indemnité de confection de budget pour un montant global de 552.60€ brut cela pour une gestion de 360 jours.

► Modification des statuts des Chênaies de l'Adour

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver les nouveaux statuts du SIVU des Chênaies et Peupleuraies du bassin de l'Adour.

► Coupes de bois ONF 2020 et prix aux administrés

Approbation du programme des coupes de l'année 2020. Toutes ces coupes seront vendues sur pied par l'ONF.

► Date des vœux de Mr Le Maire et galette des rois aux séniors

Monsieur le maire adressera ses vœux aux administrés le vendredi 17 janvier à 19H au pôle culturel. Quant à la galette des rois aux retraités offerte par la Municipalité et le CCAS, elle se déroulera le dimanche 5 janvier.

Réunion du 17 février 2020

► Compte Administratif et de Gestion de la Régie des Fêtes

La commune a mis en place une régie des fêtes et en conséquence un budget annexe. 18 000€ de subvention du budget principal étaient prévus pour le fonctionnement de la Régie. Au final, la subvention n'a été que de 10 000€. Le coût des fêtes s'élève à 15 987.77€. Les recettes se montent à 6 601€ soit un restant à charge pour la Commune pour

l'organisation des fêtes de 9 386€.

Il a été décidé d'y inscrire également à partir du mois de juillet, les dépenses et recettes liées au marché hebdomadaire. Cette animation n'a pas donné lieu à des dépenses mais à des recettes liées à des droits de place pour un montant de 675€, pour six mois.

► Section Fonctionnement :

Les dépenses de Fonctionnement :

15 987.77€ ; Les recettes de Fonctionnement : 17 276€

L'exercice 2019 est excédentaire de 1288.23 €, soit un résultat global de fonctionnement de 1 288.23€

Monsieur le maire quitte la salle pour procéder au vote. Le compte de gestion et le compte administratif 2019 sont votés à l'unanimité des membres présents.

► Le Compte Administratif et de

Gestion de la Commune 2019

Section Fonctionnement : l'exercice 2019 est excédentaire de +247 096.70 € auquel il faut rajouter l'excédent de 2018 de +144 554.40€, soit un résultat global de fonctionnement de +391 651.10€.

Section Investissement : l'exercice 2019 présente un excédent de +76 283.72€ auquel il faut rajouter l'excédent d'investissement de l'année 2018 +36 157.48€, le solde

d'exécution d'investissement reportée en 2018 (OO1) - 184 796.91€ portant le déficit d'investissement cumulé à 72 355.71€. (Montant à reporter en 2019 au compte OO1 dit : « Solde d'exécution d'investissement reporté »)

Il est nécessaire d'y imputer les restes à réaliser 2019 soit -9 498€, ce qui porte le besoin de financement pour 2020 à 81 853.71€.

L'année 2019 dégage un résultat net positif de +309797,39€ à reporter au Budget.

► **Modification des indemnités de fonctions des élus**

Réunion du 26 mai 2020

► **Installation des conseillers municipaux**

La séance est ouverte sous la présidence de M. BATS Yves, maire qui déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions :

Mme TOMAS H., M. BETBOY P., Mme TASTET C., M. RAGUE Ch., Mme DURRUTY-LARREY N., M. TOLLIS J.P., Mme MARTIN F., M. GRACIETTE J-P., M. PERNAUT D., Mme LESPARRE C., M. BELLOCOQ F., M. SAUVAGE F., M. BETS J.F, M. MARTINERIE D., Mme MOULIN L., Mme TORTOSA C., Mme DEHAUDT S., Mme DUVIGNACQ K., Mme GRASTEAU L.

► **Election du maire et des adjoints**

Monsieur Christian RAGUE, doyen d'âge du conseil municipal prend la présidence de l'assemblée. 19 conseillers sont présents.

1^{er} tour de scrutin : Mme Hélène TOMAS se déclare candidate au poste de Maire et est élue avec 19 voix. Les adjoints : 1 : Mr Betboy Patrick, 2 : Mme Tastet Corinne, 3 : Mr Rague Christian, 4 : Mme Durruty-Larrey Nadine, 5 : Mr Tollis Jean-Pierre.

Réunion du 8 juin 2020

► **Vote de la séance à Huis Clos**

En raison des conditions sanitaires, la séance se déroule à huis clos.

► **Organisation des assemblées**

Lors de cette séance, Mme le Maire informe les élus qu'elle

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il souhaite conserver son indemnité à un taux inférieur, soit 30% de l'indice 1027, et pour les adjoints, il propose de conserver leur indemnité à 16.5% pour le 1^{er} et 2^{ème} adjoint, et 8.25% pour le 3^{ème} et 4^{ème} adjoint de l'indice 1027. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

► **Création d'un CDD pour accroissement d'activités au restaurant scolaire.**

Ce recrutement permettra de pallier l'absence d'un agent pour congés maladie et de renforcer l'équipe qui devra effectuer un

ensemble de travaux en régie d'ici la fin août

► **Propositions bancaires pour emprunt (restaurant scolaire)**

L'étude financière de ce projet fait apparaître que le coût global s'élèverait à 1 281 000€ HT soit 1 537 000€ TTC.

Le coût restant à la charge de la Commune maximum a été estimé entre 735 000€ et 796 000€.

Au vu de la faiblesse du taux fixe proposé, le choix se porte sur un prêt de 900 000€ sur 20 ans.

► **Convention d'adhésion au service médecine pour 2020**

Le renouvellement est approuvé à

l'unanimité.

► **Demande d'implantation d'un éclairage aux arènes**

La solution retenue consiste à installer des mâts fixes avec des projecteurs. Le SYDEC sera sollicité pour étudier le projet.

► **Circuit de Terres du Landran**

Suite à des plaintes récurrentes d'administrés et après débat, le Conseil Municipal décide l'arrêt définitif de cette activité et charge Monsieur le Maire d'aviser un des membres locaux de cette décision.

Un courrier actera la rupture conventionnelle.



La nouvelle équipe municipale autour de Mme le Maire Hélène Tomas

► **Charte de l'élu local**

Mme Hélène TOMAS fait lecture de la charte de l'élu local et demande à tous les membres du conseil de la signer.

► **Délégations du conseil municipal**

Le conseil municipal décide de confier à Madame le Maire un ensemble de délégations qui sont énumérées.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme le Maire, ces délégations seront exercées par le premier adjoint.

abordera les organisations des assemblées avec les points suivants : décisions du Maire sur les arrêtés de délégations de fonctions et signatures aux adjoints et aux agents, permanences du Maire et des adjoints à la Mairie, approbation du règlement intérieur

de fonctionnement du Conseil Municipal, élection de l'ensemble des délégués du Conseil Municipal aux organismes extérieurs, délibération sur la constitution des commissions municipales, indemnités du maire et des adjoints.

► **Locations des salles et réservations aux associations**

Les élus valident la proposition d'un arrêté de fermeture jusqu'au 31 août 2020, à moduler en fonction de l'évolution des mesures sanitaires gouvernementales.

.../...

Conseil municipal (suite)

Mme le Maire a été sollicitée par Sp'Hinx, section du Foyer, pour organiser un festival de Blues dans les arènes le 28 et 29 août. Avant d'apporter une réponse, il est préférable d'attendre les futures décisions gouvernementales.

► Contrats PEC du service Technique

Si le Pôle Emploi valide le renouvellement, il ne sera que pour six mois au lieu de douze et à 45% d'aide sur 20H au lieu de 55%.

► Projet de création d'un poste d'adjoint administratif à 30 H

Il paraît opportun de recruter l'Agent Administratif qui est actuellement en poste à 19H sur un poste à 30 heures.

► Repas de clôture du Centre de Loisirs d'été

Il ne sera pas organisé cette année

► Adhésion de la commune de Candresse à la compétence Assainissement Non Collectif des Eschourdes

Les élus approuvent cette décision.

► Demande de nouveaux producteurs pour exposer sur notre marché hebdomadaire le samedi matin

De nouveaux exposants désirent participer au marché hebdomadaire : deux revendeurs de fromages, un revendeur de pâtisserie.

Une question est portée à débat : en quoi l'élargissement du nombre d'exposants proposant des produits identiques va-t-il permettre

une évolution de la fréquentation de notre marché et sa consolidation ?

Monsieur Betboy propose que ces questions soient débattues et arbitrées par la commission en charge de l'organisation du marché. Madame le Maire fait part d'une demande d'installation d'un exposant pour confectionner des flamenkuches, mais sur des jours en semaine. Afin de rester dans le cadre du marché, Mme le Maire lui proposera de venir le samedi matin.

► Remerciements aux couturières

Une quarantaine de couturières bénévoles ont confectionné des masques à destination de la population. La commune a récolté plus

de 1700€ de don. Une réflexion est menée pour leur adresser sous forme de bons cadeaux les dons récoltés.

► Information Fête des Mères

Cette année, des bons cadeaux de 15€ chez la fleuriste ont été proposés aux mamans ; ils étaient à retirer à la mairie. Sur 15 mamans, 2 seulement sont venues récupérer leur bon.

Le comité de rédaction

(Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus sur le site de la mairie : <https://www.hinx.fr/Vie-municipale/Les-compte-rendus>)

Club hinxois des Séniors

UN SECOND TRIMESTRE BIEN REMPLI

Une assemblée réussie et un second trimestre bien rempli.

Le 1er mars s'est tenue notre Assemblée Générale qui a réuni plus de 80 Adhérents. Au cours de cette Assemblée, deux nouveaux adhérents ont été élus au comité. Il s'agit de Madame Couzy Anne-Marie et de Monsieur Maitrehut Alain. Le nouveau tiers sortant est représenté par Madame Benoît Marylène, présidente, Madame Crabos Evelyne, secrétaire, Madame Couzy Anne Marie, Monsieur Maitrehut Alain. 76 adhérents ont participé au vote.

Au niveau résultat, l'exercice 2019 a dégagé un excédent de 579 €.

Après cette assemblée, un repas nous a été servi, de très bonne qualité, par un nouveau traiteur de



la Maison Lavigne de Dax, très apprécié par les 76 convives.

Le second trimestre enregistrera plusieurs manifestations. Dès le 1^{er} avril, nous aurons une sortie dans le Béarn à Sault de Navailles, avec visite du château, repas, puis l'après-midi visite du gouffre

d'Esparos.

Le 24 mai, notre traditionnel Méchoui, nous sera servi, dans la salle festive.

Ensuite, nous irons en Gironde à Arcachon avec visite de la ville et balade en bateau sur le bassin. Cette sortie, prévue le 3 juin, est

décalée la semaine suivante au 10 juin.

Le 21 juin, nous avons programmé un Vide Grenier. Pour que cette longue journée puisse se réaliser, nous faisons appel à nos adhérents pour avoir un peu d'aide pour la mise en place des stands, repas, Buvette, etc. Le vide grenier de juin 2019 a été bénéfique.

Nous espérons vous accueillir très nombreux au cours de ce trimestre, dans ces voyages et manifestations.

A tous nos adhérents, nous souhaitons un magnifique printemps.

Le C.A, Mme la Présidente.



NOUVEAU : Ordinateur – Tablette - Smartphone

Le club des séniors vous propose, le mardi de 10 heures à midi, un service d'aide au numérique, ouvert à tous.

Une équipe de bénévoles à votre service vous propose aide et soutien aux nouvelles technologies numériques : dominer votre matériel, création de textes, courriers,



photos, utilisation d'internet et aide à faciliter vos démarches, entretenir, gérer, protéger...

Pour votre confort et efficacité, il est préférable que vous veniez avec votre matériel

Contact :

Benoît Marylène - 06 84 13 36 25

Foyer Rural des Jeunes

Sp-Hinx



FESTIVAL BLUES AUX LES ARÈNES

À la date de rédaction de cet article, le 18 juin, l'équipe de Sp'Hinx se prépare à la mise en place, presque comme prévu, de son « Blues aux Arènes » des 28 et 29 août prochains, sous réserve de la levée de certaines contraintes gouvernementales.

Compte tenu des problématiques liées aux salles de spectacle, le site retenu serait celui des Arènes de Hinx avec utilisation des gradins

(70 places) et de la piste (182 places). Les dispositions relatives à la distanciation physique seront celles en vigueur.

La réservation avec paiement sera obligatoire soit par internet, soit aux endroits habituels, soit par courrier. Dès que les 252 places seront retenues, une communication médias annoncera que les spectacles sont à guichet fermé.

Le placement sera libre mais dirigé

lors de chaque soirée afin de respecter les gestes et cheminement barrière. Le port du masque sera une nécessité sauf évolution.

Blues aux Arènes n'assurera pas de restauration mais les Sp'Hinx travaillent à d'autres solutions pour les Festivaliers.

Le bar sera ouvert, si les spectateurs ont possibilité de consommer au comptoir.

TARIF

Plein tarif : 18 €
Pass 2 soirées : 30 €

1/2 tarif : 9 € (jeunes 12-18 ans et demandeurs d'emploi)
Pass 2 soirées : 15 €

Gratuit (Enfants -12 ans)

Coup de projecteurs sur les artistes du Blues Festival

VENDREDI



Miguel M

A 21 heures, Miguel M. et son trio Blues acoustique s'empareront de la scène. Miguel M., chanteur-guitariste est né pour le Blues, il le vit comme il le respire. C'est une véritable pépite que les spectateurs découvriront comme Lucky Peterson, Phil Collins, ZZ TOP ou Fred Chapellier ont eu la chance de le faire avant eux.

Vers 22h30, Mister Mat, le chan-

paroles françaises. Dorénavant, Mister Mat se livre avec juste sa guitare et sa voix envoûtante, Son passage à Taratata en mars dernier a marqué les esprits. A Hinx, Mister Mat offrira aux spectateurs un voyage mi-blues, mi-folk autour de ses créations et de ses reprises des grands classiques dont le magnifique Georgia On My Mind de Ray Charles. Et ce grand fan de Brassens pourra même terminer par.....

SAMEDI



Geoffrey Lucky Pepper

A 21 heures, en hors d'œuvre, Geoffrey Lucky Pepper Only et son One Man Band, Seul sur scène et sans artifice, GLP livrera un Blues généreux et endiablé, dans l'ambiance torride des juke joint du deep down south.

Vers 21h30, le Blues basque illuminera la nuit hinxoise avec Iker Piris et le Paul San Martin quartet.

Iker Piris est un guitariste cool, stylé et swingant aux influences tant jazzy que bluesy. Passionné par le son du Blues, il se l'approprié tellement que les pores de sa peau le transpirent.

Paul San Martin c'est Mister Piano-Blues. Quand il se lâche, on ne l'arrête plus. Avec son quartet et



Nico Wayne Toussaint et son Big Band

Iker Piris, cette rencontre va provoquer des étincelles et marquera



Iker Piris



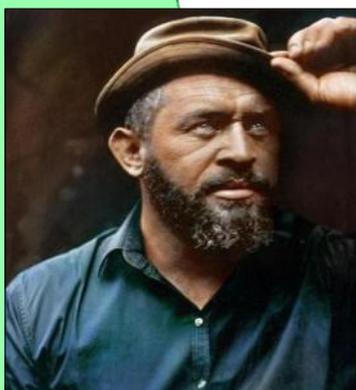
Paul San Martin

de son empreinte cette soirée.

Vers 22h30, Nico Wayne Toussaint accompagné de son Big Band prendra le relais pour mettre le feu aux Arènes. Nico Wayne Toussaint que ce soit à Hinx ou sur toute autre scène du Blues mondial, on ne le présente plus. Pour cette soirée, c'est l'esprit et l'atmosphère du "Live In Chicago" de James Cotton, son mentor, disparu en mars 2017 qui flottera dans les Arènes..

Avec cette même formation pour Jazz in Marciac 2017, Nico Wayne Toussaint avait affiché « complet » sous le grand chapiteau. Les spectateurs présents ce soir là, en vibrent encore.

Pour clore cette soirée, le bœuf de Chalosse final positionnera très très haut cette 15ème édition du Blues à Hinx.

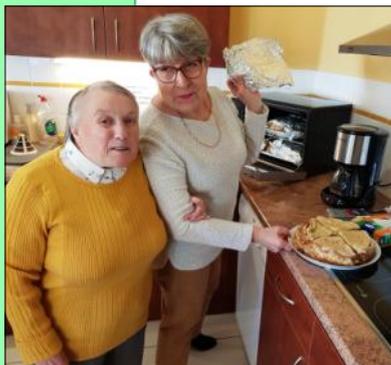


Mister Mat

teur charismatique de Mountain Men lui succédera. Originaire de la Chartreuse, Mister Mat en impose par sa carrure de montagnard et sa voix de bluesman aguerri. Mais cette rugosité s'est arrondie pour une couleur plus folk, et la tradition américaine s'est muée en

Séniories

BELLE AMBIANCE AU CLUB-HOUSE



La Galette des Rois, offerte par le Syndic de la copropriété, les crêpes de la chandeleur généreusement préparées en quantité « pantagruélique » (toujours par Lucette !), et le « pot » pour accueillir nos nouveaux collaborateurs – animatrice et gardien-jardinier-, furent de bonnes occa-

sions conviviales de réunion des résidents au Club-House en ce début d'année 2020. Après les travaux supplémentaires, dus aux tempêtes successives, ayant imposé de tronçonner les nombreux arbres déracinés, ou bien la remise en état de la roseraie nécessitant une patience infinie, Pascal était

heureux de faire ainsi la connaissance de Joëlle, l'animatrice nouvellement recrutée, partageant ainsi avec elle les joies et les peines du quotidien de la vie au sein des Senioriales.

R.G.



L'ANIMATION ENFIN DECONFINEE

Malgré le confinement notre nouvelle animatrice a su garder le contact avec les résidents en adressant par internet des devinettes, jeux, quiz et autres activités. C'est avec plaisir que nous l'avons retrouvée au club-house le 11 mai, bien sûr en

tenant compte des barrières sanitaires, pour nous livrer de nouveau à quelque activité manuelle, intellectuelle ou physique. Joëlle fait régner une joyeuse ambiance, chaleureuse et conviviale.

R.G.



Bienvenue



Harper Savon est une micro-entreprise multiculturelle implantée à Hinx avec Debbie (australienne), Jean-Luc (français) et Jaïne (anglaise) qui propose l'ensemble de ses produits : savons, bio-crème de luxe pour les mains, le visage et les pieds, gamme de sels de bains parfumés,

bougies, rénovateur et imperméabilisant cuir naturel.

Harper Savon: 911, route de Dax, ouvert tous les dimanches de 9h à 12h et les autres jours lorsque le panneau "ouvert" est affiché.

www.harpersavon.com
www.facebook.com/harpersavon.

L'Œil de Hinx souhaite la bienvenue à cette nouvelle entreprise.

*Artisans, commerçants, professionnels,
faites-vous connaître dans cette rubrique « Bienvenue »*

Relais Paroissial

Délicieuse poule au pot



Une semaine de grisaille et de pluie « plombait » un peu l'enthousiasme des organisateurs de ce rendez-vous aussi agréable qu'utile du repas annuel de la paroisse Sainte Thérèse. Une chance, un signe... ce dimanche printanier du 8 mars a finalement rassemblé près de 250 adultes et enfants à la salle des Arts et Loisirs à Montfort, accueillis par un fumet appétissant venu des marmites de cuisson des 36 poules réservées au festin ! L'ambiance réchauffée par l'apéritif d'accueil se communiquait de table en table, rehaussée par des animations, chants et chorégraphies proposées par les partici-

pants au camp ski du week-end précédent.

En effet 55 personnes, jeunes et animateurs des paroisses de Montfort et Peyrehorade se retrouvaient à Lourdes pour un temps de loisirs commun. Après une journée passée à s'accueillir et découvrir les lieux, une escapade à Gavarnie le lendemain fut consacrée au ski. La troisième journée fut écourtée par les intempéries avec l'annulation du rendez-vous à la retraite aux flambeaux où devaient également se rendre les paroissiens des villages. Les participants se réjouissaient cependant de cette sortie avec la venue des

« Grands Jeunes », anciens fidèles de l'Aumônerie, pour accompagner et animer les soirées.

C.B.

Reines et Rois en chemin pour 2020

Aujourd'hui 16 « clochers » se mobilisent et composent pour vivre en paroisse et cela ne va pas sans acteurs sur le terrain. Le Père Michel Pantaignan s'exprimait ce soir du 31 janvier pour rappeler que si le curé ne pouvait plus « tout faire », il devait veiller cependant à ce que tout se fasse au mieux pour les paroissiens. Et à cette occasion il remerciait les personnes présen-

tes au rendez-vous de « la galette des forces vives » pour chaque intervention dans l'entretien des lieux de culte, ou l'engagement dans l'animation des célébrations locales et paroissiales. Cette rencontre donnait lieu à un rapprochement entre bénévoles des différents villages et à un échange sur les expériences vécues dans nos communautés. De nouveaux visages découverts lors de cette soirée donnaient confiance sur la capacité à renouveler les équipes en place.

C.B.

Églises ouvertes...mais vides durant ce mémorable printemps

A peine le repas paroissial du 8 mars était-il réalisé avec succès à Montfort autour de la généreuse poule au pot que le glas a sonné pour désertifier les églises de France. Comme partout les rassemblements sont devenus dangereux et interdits quelles que soient les situations. C'est ainsi que nous avons déploré de ne pas pouvoir accompagner en particulier les familles victimes de deuil durant cette période, en raison des mesures de sécurité sanitaire qui nous ont été imposées. Nous exprimons donc aux hinxoises et hinxois concernés nos regrets et notre compassion, restant à leur écoute pour organiser des célébrations selon leur souhait. A ce jour, pour



respecter la distanciation imposée, nous ne pouvons accueillir que 75 personnes maximum dans l'église

de Hinx avec masque obligatoire, lavage de mains au gel et d'autres précautions prises en cours de cé-

lébration. Dans la paroisse, les célébrations de mariages, communions, et festives du temps de Pâques ont été reportées, voire annulées. Comme dans nos maisons, nos lieux de travail, notre commune... la flamme de l'espérance et de la solidarité a continué à briller ! Allons prudemment, avec confiance, vers un meilleur été. Vous trouverez à nouveau le calendrier des célébrations programmées sur le panneau d'affichage à l'extérieur de l'église.

C.B.

Oremus

OREMUS A DONNE SON PREMIER CONCERT PUBLIC !



Dimanche 23 février 2020, par une journée printanière, il y avait foule dans la belle église St Pierre de Hinx. Une bonne centaine de personnes ont fait le déplacement pour entendre les premières notes publiques de l'ensemble vocal OREMUS

Pendant que le chœur interprétait les 12 chants de son répertoire, un silence profond témoignait de la concentration et peut-être de l'étonnement de l'assemblée, qui ne s'attendait pas à ce type de prestation.

Les nombreux applaudissements et les échanges d'après concert autour du verre de l'amitié nous ont donné courage et détermination pour poursuivre dans notre ligne directrice et continuer à peaufiner ce répertoire, dont la rapidité et la qualité de mise en place ont surpris bien des personnes.

Nos prochains concerts nous mèneront le 29 mars à Montgaillard, le 19 avril à Pissos, le 3 mai à l'abbatiale de Maylis et le 29 mai à l'église de Mugron pour la clôture

du mois de Marie.

REJOIGNEZ-NOUS

Le groupe n'a pas encore atteint sa taille maximale, et il nous manque encore une soprano 1, trois soprani 2, trois alti, trois ténors, quatre basses. C'est un appel aux mélomanes, amateurs de chants. Venez donc nous rejoindre le vendredi soir de 20h30 à 22h30 au centre culturel de Hinx. Une répétition supplémentaire est assurée le mardi soir de 20h30 à

22h30 au même endroit pour celles et ceux qui ont besoin d'approfondir les chants ou d'élucider les mystères de la musique.

Contact :
Président :
JC Kerloc'h 06 86 79 03 30
Secrétaire :
giselelafitte40@akeonet.com

Facebook :
<https://www.facebook.com/oremus40/>

L'ensemble vocal Oremus, composé de 12 personnes et accompagné par un conseiller spirituel, a été créé en février 2019. Pendant le confinement, nous

avons réalisé cette vidéo pour vous. Le Regina Caeli de Lotti, hymne mariale du temps Pascal, est extrait du premier concert public d'Oremus, donné le 23 février 2020 en l'église St Pierre

de Hinx (Landes).

Lien pour voir la vidéo :
<https://youtu.be/fXIVT1J6vA>

Email :
contact.oremus@gmail.com

Page facebook :
<https://www.facebook.com/oremus40/>

UN BIEN POUR LE SÉCURITÉ DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

Bonne nouvelle ! Enfin piétons et cyclistes pourront emprunter la direction de Dax sans danger. Une voie piétonnière et cyclable prolongera l'existante jusqu'au niveau de la route de La

Houn. La fréquentation grandissante de cet axe présente un réel danger. Il est périlleux d'emprunter cette route à pied ou même à vélo tant les dépassements par les véhicu-

les sont difficiles, compte-tenu des rétrécissements successifs de la voie.

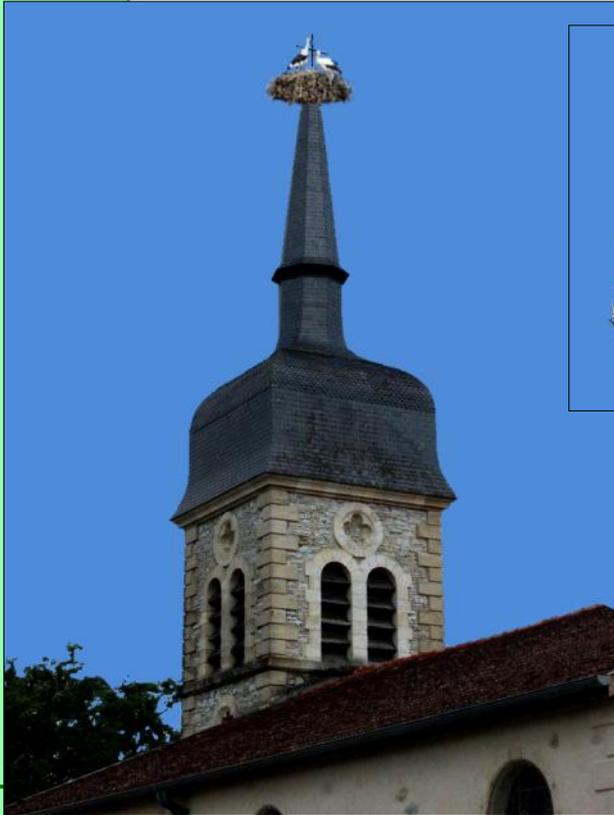
Longtemps en étude, ce projet semble aujourd'hui réalisable. Voilà donc une décision départe-

mentale accueillie avec enthousiasme !

Pour plus de renseignements, contactez le 07 09 08 07 06.

Insolite !

DE NOUVELLES RÉSIDENTES !



Le clocher de l'église colonisé par un couple de cigognes

Oh! Que c'est beau ! peut-on s'exclamer en voyant ce qu'on n'avait jamais vu : un nid de cigogne sur le clocher de l'église !

Voilà que les Reines des migrations choisissent notre commune après avoir investi les Barthes de Candresse !

Est-il raisonnable de les laisser s'installer ? Peut-être craignent-elles que la population hinxoise stagne et ont-elles décidé de nous apporter quelques bébés dans leur bec ?

Peut-être le coq de la girouette empêche-t-il le bivouac de l'intruse ?

Il est encore temps de freiner ces belles migrantes : qu'en pensez-vous ?

Donnez votre avis au 07 09 08 07 06.

Et en attendant, mettez aux abris écrivains et poissons !

Association des Parents d'Elèves

UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE BOULEVERSÉE

L'année scolaire 2019/2020 touche à sa fin ; une année scolaire très particulière marquée par la crise COVID-19. Cette dernière a bouleversé le monde entier et nous a contraints à annuler nos traditionnelles manifestations.

La fête de l'école n'aura pas eu lieu, les derniers CM2 n'auront pas fait leurs adieux en bonne et due forme, nous le regrettons pour eux.

Quant à nos enfants, les membres de l'APE espèrent que leur retour

à l'école s'est bien passé. Découvrir et respecter le protocole des règles sanitaires n'a pas dû être évident ; l'école, la mairie et l'APE ont tenté conjointement de l'organiser au mieux pour le bien et la sécurité de tous.

Nous vous souhaitons de passer un bel été et projetons de vous retrouver en septembre pour de nouvelles aventures.

C.Tortosa

Pied Chalossais

VERS DES CONTRÉES PLUS LOINTAINES

Après trois années d'existence et nombre de randonnées en priorité au sein de notre belle Chalosse, les adhérents du Pied Chalossais ont émis le désir de randonner vers des contrées un peu plus éloignées de Hinx.

Il a donc été programmé, sur propositions de plusieurs membres de l'association, une liste de sorties faisant la part belle à de nou-

velles découvertes. Au programme de ce 2ème semestre 2020, nous avons aussi mis au programme un petit séjour dans le désert des Bardenas, un peu de canoë, une marche gourmande à Castagnède et bien sûr de nombreuses marches dans la Chalosse et le Béarn.

Ces randonnées sont à retrouver sur notre site

piedchalossais.fr dans l'onglet «Programme»

Les personnes intéressées par notre association peuvent, si elles le désirent, participer sans adhésion à deux randonnées d'essai afin de faire connaissance avec notre club.

Pour tout renseignement, les membres du bureau se feront un plaisir de vous informer et de vous

accueillir dans une ambiance sympathique et conviviale.

Contactez nous :

Rémi : 0652110024

Bernadette : 0683563253

Jean-Paul : 0687322512



Le Pied Chalossais

F.n.a.c.a.

19 mars 1962 : fin officielle d'une VRAIE GUERRE

Announced la veille sur les ondes, d'une voix solennelle, par le Général De Gaulle, Président de la République, depuis cette date, nous honorons la mémoire des 30 000 camarades qui ne sont pas revenus.

19 mars 2020 : 58ème anniversaire : malgré la diminution inéluctable des adhérents, une bonne partie des restants avaient prévu de se réunir devant le monument aux morts de la commune. Monsieur le Maire, Yves Bats, accompagné du conseil municipal, devait présider la cérémonie.

Elle devait débiter par la remise de la Croix du Combattant – de la Médaille de Reconnaissance de la Nation et de la médaille commémorative Algérie à Dufau Georges qui a séjourné en Algérie de 1962 à 1964. Une gerbe devait être déposée sur le monument aux morts

par Monsieur le Maire et un ancien combattant, accompagnés par quelques enfants qui avaient prévu un petit bouquet. Après la minute de silence et la sonnerie « aux morts », la Marseillaise devait être entonnée par l'assistance. Les messages du Ministre des anciens combattants et de l'UFAC devaient être lus par Monsieur le Maire et le Président du comité local de la FNACA ;

A l'invitation de la municipalité, tous les participants se seraient ensuite réunis autour du verre de l'amitié pour un moment de convivialité.

ASSEMBLEE GENERALE

Le comité local de la FNACA a tenu son assemblée générale annuelle le 11 novembre dernier en présence de 35 de ses adhérents.

Après la minute de silence obser-

vée à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'année, le bilan moral de l'exercice 2019 est présenté par le secrétaire Gilbert Potin et le bilan financier par le trésorier Jean Rabaron. Après vérification par le contrôleur financier Jean Groux, ils sont adoptés à l'unanimité. Les diverses questions concernant la vie du comité font l'objet du procès verbal adressé à chaque adhérent.

A également été évoquée la pérennité de la FNACA, en raison de l'âge des adhérents et de leur non renouvellement. L'idée retenue serait de passer le flambeau et le drapeau aux OPEX pour perpétuer les commémorations et ne pas laisser le Souvenir s'effacer.

A la demande de l'ANARC, pour l'édification, à Thétiou d'un mémorial à la mémoire des résistants landais morts au cours de la guerre

39-45, l'assemblée vote un don de 150 euros.

Le nom d'un hinxois, André Sousse, figurera sur ce mémorial qui sera inauguré le 18 juin 2020.

Les membres du bureau et du conseil d'administration sont reconduits dans leurs fonctions pour 1 an. Tous se sont ensuite réunis avec les hinxois venus nombreux devant le monument aux morts pour rendre hommage aux 42 hinxois tombés au champ d'honneur durant ces 4 années 14-18.

Leur sacrifice suprême inspire nos actions en faveur de la PAIX, de la SOLIDARITE, et de la FRATERNITE. Il est de notre devoir de continuer à leur rendre un fervent hommage et à perpétuer leur souvenir.

Le Président Robert SAINT MARTIN

« L'oubli est le vrai linceul des Morts » (Georges Sand)

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait sans condition, vaincue par l'ensemble des Forces Alliées et des Combattants de la Résistance.

Grace à ces actions conjuguées, le fascisme hitlérien, qui avait conduit au désastre des peuples européens, dont le peuple allemand lui-même, était mis hors d'état de nuire.

Le 8 mai 2020, les acteurs de cette

tragédie ne sont plus là mais il reste encore des citoyens qui veulent conserver le souvenir de ces pages d'histoire, partagées d'événements douloureux et moments héroïques, afin de les faire connaître aux jeunes générations.

Cela, afin de leur faire prendre conscience de la fragilité de nos démocraties, appelant à une vigilance de tous les instants pour la défense des droits de l'homme et

la préservation de la PAIX.

Cette année, contraints au confinement par le gouvernement en raison de l'épidémie qui sévit et visant particulièrement ceux de notre génération, toutes les cérémonies ont été annulées, ainsi que les rassemblements de plus de 10 personnes.

Malgré cette restriction, notre nouveau Maire, Mme Tomas a tenu à ce que le souvenir des mil-

lions de victimes de cette guerre ne soit pas complètement oublié.

En compagnie du porte-drapeaux et du président du comité local de la FNACA, ainsi qu'un conseiller municipal avec le drapeau, elle a déposé une gerbe sur le monument aux morts de la commune et fait observer une minute de silence.

Le président Robert Saint Martin

A.C.C.A

3 fois 7 ? Et MÊME PLUS !

Si la saison qui s'achève nous a permis de réaliser un bon score de captures de sangliers, il ne doit cependant pas nous inciter à relâcher la pression sur cet envahisseur : ne jamais baisser les bras ! Il n'y a pas si longtemps, une certaine compétition (toute amicale) s'était instaurée entre les ACCA du coin, à qui réaliserait le meilleur score de captures. Il est désormais banal de prendre 4, 5, 6 sangliers

lors d'une seule battue.

Mais le fait de prélever 7 sangliers à 3 reprises n'avait jamais été réalisé par notre ACCA. 100% de réussite lors de ces 3 rendez-vous ! Nous devons ce résultat très positif à la persévérance de nos « pisteurs » Vincent de Saugnac, Franck, Benoît et Bruno, sans oublier Enzo « le Tignous ».

Si nous devons aussi retenir le côté positif de cette saison, nous pou-

vons aussi nous satisfaire de la participation exceptionnelle des chasseurs de battues avec une moyenne de 75 fusils, venus certains de très loin (Peyrehorade, Audignon, Orthevielle...) Ceci expliquant cela : peu de bêtes passeront entre les mailles !

Et pour clôturer la saison, quoi de mieux qu'un bon repas ! Les gourmets avaient donc rendez-vous le 23 février, au Pôle Culturel. Ils ont

pu y apprécier la garbure copieusement garnie, le civet et les tranches de rôti de sanglier. Et... et les frites maison ! 130 repas servis lors de ce rendez-vous traditionnel ! Succès qui fait chaud au cœur.

Merci à tous les participants et aux bénévoles qui ont contribué à cette sympathique manifestation.

D. L.

Boléro Hinxois

COMPTE - RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Un public nombreux et attentif a assisté à notre assemblée générale du 28 février dernier.

Michel Bets, le président, a exprimé le mot de bienvenue, salué la présence de M. le Maire Yves Bats, des membres d'associations et des membres du Boléro Hinxois.

Après une rétrospective en images de la saison 2019, Béatrice Cabiro, la secrétaire, a énoncé longuement le rapport moral des diverses activités de l'année écoulée. Les deux sorties à Bordeaux et le voyage en Italie furent appréciés par nos fidèles voyageurs.

Les fêtes de Hinx se limitent pour nous à deux spectacles taurins (toro-ball et course landaise) qui n'auront pas fait le plein côté gradins. Néanmoins, les enfants, les jeunes du village et d'ailleurs s'investissent et affrontent dans l'arène des vaches, veaux ou chèvres en participant aux nombreux jeux proposés le dimanche après-midi. La course landaise du lundi soir reste un spectacle destiné à un public de connaisseurs, mais aussi à des touristes venus découvrir notre art landais traditionnel. La qualité de cette course demeure liée à la prestance de ses acteurs (écarteurs – sauteurs) et à la

présence d'un bétail sérieux. Sûrement un changement d'horaire prévu à l'avenir, permettra de retrouver une meilleure affluence dans les tribunes. Nous le souhaitons vivement pour clore les fêtes locales dans l'enthousiasme.

Le rapport financier, détaillé par JC Bets, le trésorier, donne un résultat très positif, ce qui nous encourage à continuer dans cette perspective.

Les rapports, moral et financier, ont été votés à l'unanimité par l'assemblée et approuvés par les deux commissaires aux comptes désignés.

L'association compte 311 adhérents à ce jour. Le tarif des cartes de membre restera le même en 2020. Le repas annuel du 24 novembre dernier a rassemblé 175 convives servis à table par nos soins. Plus de 200 repas furent élaborés en comptant les repas emportés. Deux jours intenses d'énergie ont apporté satisfaction à la fin du week-end.

Toutes ces manifestations demandent beaucoup d'investissement de nos bénévoles. Le Boléro Hinxois remercie tous ceux qui œuvrent à fédérer toujours plus pour faire connaître notre association. Nous remercions également tous les généreux donateurs

(commerçants, artisans, particuliers, comités divers) qui nous adressent de nombreux dons et primes lors de nos spectacles.

L'assemblée générale fut clôturée par le mot du Maire Yves Bats. Michel Bets a invité l'assistance au pot de l'amitié pour terminer ce début de soirée dans la convivialité.

CARTES D'ADHERENTS :

A l'attention de tous nos adhérents, le conseil d'administration a décidé que vous conserviez précieusement vos cartes de cotisations 2020 qui restent valables pour l'année 2021.

VOYAGE en SAVOIE

La situation sanitaire de notre pays allant dans le bon sens, les sorties de groupes reprenant chez

les voyageurs fin août, notre balade prévue fin septembre est dans le bon créneau. Nous espérons que cette période, délicate et néfaste pour tous, tire sa révérence afin de pouvoir reprendre les voyages organisés pour le bienfait de toutes ces professions liées au tourisme. Dans le cas du retour de la pandémie, notre organisateur fera le nécessaire auprès des voyageurs inscrits. Le feu vert de cette excursion sera donné avant le paiement du solde fin août. Bon été à tous dans le partage et la joie, sans oublier les fameux gestes barrières.

Béatrice - Jean-Claude



L'ÉCOLE DE HINX FACE AU CONFINEMENT



Le 12 mars 2020, le Président de la République annonçait la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 mars. Pour autant, certaines professions continuaient à exercer !

Alors, les agents de notre SERVICE EDUCATION JEUNESSE se sont mobilisés pour accueillir les enfants de ces professionnels, dans les locaux scolaires. C'est ainsi que la solidarité de notre service s'est développée envers ces parents et enfants.

Les ATSEMs, les animateurs, les enseignants et l'entreprise d'hygiène se sont associés pour accueillir une dizaine d'enfants en journée, week-end et petites vacances compris. Les enfants ont pu effectuer leurs devoirs scolaires, participer à des ateliers cuisine, réaliser des semis. Tout cela dans les conditions sanitaires requises.

Mais le service a souhaité aller plus loin dans la solidarité ! En effet, l'équipe du Service Education Jeunesse a contacté les familles et les

enfants pour préparer un projet, nommé « Solid'Hinx » en partenariat avec les enseignants. L'objectif était de garder le lien entre les enfants de l'école et les adultes, rompre l'isolement, tout en apportant un message de soutien à ceux qui travaillent.

A la base, de nombreuses idées ont été évoquées puis l'une d'entre elles a retenu l'attention de toute l'équipe : la composition d'une chanson. A partir des messages, des mots, expressions de solidarité et de soutien des enfants, ainsi que leur ressenti durant ce confinement, les Atsems ont rédigé les paroles. Puis, Karine Lonjaret, chanteuse, maman d'un ancien élève, s'est chargée de la mise en musique sur l'air d'« Un Peu Plus Près des Etoiles » du groupe Gold. Enfin, les enfants ont appris la chanson, et un clip a été réalisé, avec comme support, leur dessin.

Un grand MERCI aux enfants et aux personnes qui ont participé à

la réalisation de cette chanson !

L'association Hinx Médias Loisirs (HML) s'est mobilisée durant le confinement.

Durant les vacances scolaires d'avril, les animateurs de l'Espace Ados de Hinx Médias Loisirs, Jessica et Fred, ont organisé avec le soutien et la participation des jeunes du Conseil d'Administration, un espace ados spécial confinement sur la plateforme numérique « WhatsApp ».

Les jeunes de 12 à 18 ans ont été invités à participer aux activités et défis, postés quotidiennement sur la plateforme de 10h à 19h. Auparavant, les animateurs avaient établi avec les jeunes des règles de bonnes pratiques quant à l'utilisation de la plateforme et sur le contenu des vidéos.

Les jeunes ont relevé des défis comme poser à vélo de manière humoristique, réaliser un effort sportif en moins de 20 secondes, cuisiner un gâteau extravagant, refaire une affiche de film culte et se déguiser en mode guerrier. Ces animations ont rencontré un franc succès avec 40 inscrits dès le premier jour et une moyenne de 20 participants par jour. Les jeunes, les parents et les animateurs se sont pris au jeu et se sont bien amusés tout au long de cette semaine de folie. Le confinement a été vécu d'une autre manière avec plus de contacts au sein du groupe, moins de solitude et de distance et une nouvelle façon d'interagir entre eux.

Un grand BRAVO à tous les participants et particulièrement à Julie, Ethan, Nathan, Maël et Emma, grands gagnants des défis Avril 2020.

Don de sang



Enfin, une action volontaire a été maintenue durant ce confinement, l'Appel au DON du SANG, organisé par HML et son Point Information Jeunesse de Hinx.

Malgré une période très particulière de confinement, les jeunes de Hinx Médias Loisirs et la structure Information Jeunesse ont tout de même maintenu leur collecte de sang qui, grande surprise, fut un franc succès avec la participation de 44 donateurs, le mercredi 13 mai de 15h30 et 18h30.

Merci, aux bénévoles et à l'établissement Français du Sang pour leur implication.

Karine MENARD et Fred DUFAU

Solution des mots croisés

Horizontal A : Migrations. B : Evelil - Prou. C : Noyasse - BA. D : Tissai - HIV. E : Are - Caille. F : Lerne - Ibis. G : Is - Aléa. H : Métairie. I : Mauer - Enru. J : Egas - Créer. Vertical 1 : Mentalisme. 2 : Ivaires - AG. 3 : Geyser - MUA. 4 : Rias - Nués. 5 : Alsace - Tr. 6 : Sil - Aa. 7 : Ipe - Ailler. 8 : Or - Hiberne. 9 : Nibillaire. 10 : Suaves - Eur.

Au bout de la plume...

JUIN 1944

Ce n'était pourtant qu'une petite manœuvre habituelle....

René, le chauffeur se sentit brutalement projeté vers l'avant tandis que le paysage devant lui basculait. Après quelques secondes d'étourdissement, il réalisa que la locomotive était couchée. Son mécanicien resté sur le quai se précipita vers le poste de pilotage et réussit à le tirer de là. Aucune blessure, aucune brûlure ! Plus de peur que de mal ! L'énorme locomotive, immobilisée, semblait un monstre terrassé, crachant de toutes parts des jets de vapeur. ... Le chef de gare les rejoignit. Il pâlit en découvrant la cause de l'accident : le « manège » pour le transbordement des wagons vers la voie de garage avait pivoté à angle droit : ses rails étaient perpendiculaires à ceux de la voie normale. Il était sûr, la veille, d'avoir vérifié le dispositif, mais, circonstance aggravante pour lui, le cadenas condamnant le levier de commande avait disparu !

La locomotive, marchant lentement, avait terminé là sa course .

L'affaire fit grand bruit. Le chef de gare reçut un blâme.

Il eut beau prétendre être innocent, l'inspecteur de la voie ne le crut pas un instant et alourdit sa peine de huit jours de prison.

Bien sûr, tout le canton relatait l'exploit . « Jean de Chalosse » soupçonna « Noël de Pontonx » d'avoir fait le coup. Chacun des deux hommes commandait un petit groupe armé de résistants.

Noël, de son côté incrimina les hommes de Jean... à moins que ce ne soit le maquis espagnol qui sévissait d'ordinaire au sud du département.

André, radio dans la marine nationale, entré dans la résistance après le sabordement de la Flotte à Toulon, n'avait pourtant reçu aucun message de Londres. Lorsqu'une action de sabotage de voie ou de matériel ferroviaire se préparait, il faisait avertir les agents de la S.N.C.F. Certains maquisards crurent cependant à une négligence du radio.

Quelque temps après, ce fut la Libération.... L'inspecteur de la voie reçut des menaces dans une lettre anonyme lui signifiant que l'action d'éclat du chef de gare de X... avait retardé le départ de deux wagons de munitions allemandes à destination de la Normandie.... En fait, les wagons ne contenaient que des conserves et de la charcuterie, mais très peu le surent. L'inspecteur convoqua le chef de gare et malgré ses dénégations, il lui exhiba la lettre anonyme, le félicita pour sa modestie et lui fit obtenir la médaille de la Résistance.

Dix ans passèrent. On avait oublié l'histoire du déraillement de la locomotive.

Un groupe de jeunes cyclistes, appartenant à la « Pédale Tarusate », profitait d'un bel après-midi d'été pour sillonner les routes pentues de Chalosse. A la sortie de

Montfort, en franchissant la voie ferrée, le boyau arrière de Gérard déjanta. Il évita la chute. Tous s'arrêtèrent. Gérard se mit à remplacer le boyau... tout en pestant contre ces voies ferrées qui traversent inopinément nos petites routes... et alors, ce fut la confession.

« Voisin de la gare, j'allais souvent m'amuser dans les parages. Une grande plate-forme de 5 m de diamètre permettait aux wagons de quitter la voie normale et d'être déchargés principalement d'engrais, puis chargés de traverses, de poteaux de mine. Un lourd verrou la bloquait, lui même défendu par un gros cadenas qui avait disparu depuis longtemps. Une petite trappe permettait de descendre dans la fosse d'un mètre de profondeur.

Là parfois, je surprénais des petits lapins. Ils arrivaient par une conduite qui permettait à l'eau de s'écouler et qui débouchait près de la scierie dans un creux du terrain envahi de ronces à 80 m de là. Le jeu consistait à faire faire un demi-tour à cette plate-forme - jeu pénible pour l'enfant de 12 ans que j'étais - et j'y allais seul. Un soir, j'oubliai de la repositionner et de la verrouiller !

Le lendemain, en partant à l'école, du bruit, des ordres donnés à voix forte venaient de la voie : j'y allai et vis la locomotive couchée. Une équipe d'ouvriers venue par un train équipé tentait de la remettre sur rails. Un cheminot m'interpella :
- «C'est toi qui es venu jouer ici ?»
- «Non» répondis-je, calmement.

Armés de crics à crémaillère, de vérins, les ouvriers, aidés surtout par un énorme engin de levage, mirent une journée pour sortir la locomotive de sa fâcheuse position, puis ils réparèrent la plate-forme mise hors d'usage ! »

C'est la première fois que je confesse cette grosse bêtise qui eut des conséquences graves et qui aurait pu en avoir de plus graves encore !

Gilbert souffla et essaya son front en sueur.

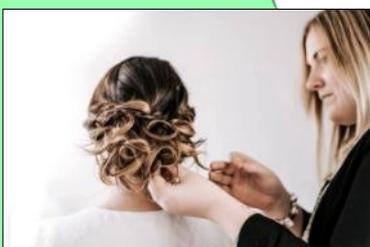
Après cet aveu, les cyclistes enfourchèrent leurs machines.

Le surlendemain, ils disputeraient le 5ème prix du Maïs hybride, à Peyrehorade.

François Lesparre
23, 24 novembre 2004

Toute ressemblance avec des faits ou des personnes ayant existé serait une pure coïncidence.

Bienvenue



Photographie Allyson Micallef

Mélisande Coiffure à domicile vient de débiter son activité sur Hinx et ses alentours. Services directement aux personnes à domicile notamment en matière de coiffure de mariage. Pensez à prendre rendez-vous, le planning se remplit déjà.

Contacts :
tél : 07 86 89 82 98

Facebook et Instagram :
MélisandeCoiffeuse Adomicile

L'Œil de Hinx souhaite la bienvenue à cette nouvelle entreprise.

Artisans, commerçants, professionnels, faites-vous connaître dans cette rubrique « Bienvenue »

Histoire locale

Histoire d'une auberge hinxoise **CHEZ LÉONIE**



Face aux gradins des arènes de Hinx, Mamie Léonie a tenu l'auberge appelée aussi « Les Pompoms » pendant près de 40 ans de 1932 à 1970. Avec son époux maçon, Fernand Pons, elle a eu 3 fils Robert, Jean et Michel. Le temps de la construction de la maison en 1932 par Fernand aidé par Léonie, la famille habitait juste à côté, une petite maison appelée «Epicerie» accolée au garage-grange de chez Candau.

Léonie était debout de très bonne heure, un chauffeur de poids lourds ou de car s'arrêtait tous les matins boire un café. Le soir, pas d'heure pour la fermeture !

Léonie avait une licence III qui ne permettait pas de servir tous les alcools. Elle a acheté la grande licence à Larrose quand il a arrêté. Les étagères du bar étaient installées dans la cheminée avec l'ancien rideau de cheminée.

Dans la cave, Fernand avait construit un puits avec un système de treuil et un panier qui épousait la forme de la buse du puits. On y laissait les bouteilles au frais dans l'eau, ça remplaçait le frigo ! Le système est toujours là dans la cave.

Dans les années 50, on n'allait pas chercher le pain, le journal, on allait au bar. A l'époque, il n'y avait pas de bouteilles d'apéritif dans les maisons, alors pour boire un apéritif, on allait au bistrot. Il y avait du roulement, toujours quelqu'un qui venait au café ! Mais on voyait surtout des hommes, pas souvent de femmes sauf pour la fête du village ! C'était la sortie du dimanche ou l'apéritif offert pour des mariages.

L'été, on venait aussi au bar pour jouer aux cartes, à la manille, ou aux quilles.

Tous les jours, vers midi ou 1 heure, venait une équipe avec le secrétaire de mairie, Soussotte. Ceux qui allaient en mairie pour toute sorte de papiers administra-

tifs venaient ensuite payer et faire inscrire un « Pernot pour Soussotte ». Ce dernier en avait une liste pour le lendemain et le surlendemain... il venait au bistrot, on lui servait son « Pernot » déjà payé !

Les habitués venaient à n'importe quelle heure de la journée boire leur chopine de vin. C'étaient des gens de la campagne qui retrouvaient des connaissances. Ils ne buvaient que du vin : blanc ou rouge... il y avait Dutreuilh, Tarance, Moracin, Pacomme, Gervais, Vincent le résinier, « Cloum » Bats le frère d'Edouard, le maréchal-ferrant... Quand l'un avait assez bu, Léonie lui disait en patois : «Rentre, be i-t-en ! (va-t-en) ! ». Il sortait, trouvait sur le trottoir un autre habitué et re-rentrait. Parfois, ils se cherchaient des noises, alors les disputes étaient fréquentes.

Le mari de Léonie, Fernand, allait chercher le vin dans des barriques chez le paysan du coin, à Gibret ou Goos, avec son camion (et sans permis !). Après, on descendait à la cave avec les bouteilles vides et on tirait le vin au robinet, au fur et à mesure.

Le soir, des réunions pour la « consorce bovine » obligeaient Léonie à laisser le café ouvert plus tard, le temps que les participants finissent leur belote et qu'elle les attende, les pieds dans la bassine d'eau chaude. Plus tard, les réunions du Foyer des Jeunes se terminaient là aussi par une « anisette-cognac » chez Patricia)

Tous les ans, au mois de mai, comme les autres bistrotiers à tour de rôle, on faisait une « maïade ». Les jeunes venaient planter un pin, il fallait leur préparer un repas bien arrosé, et après, on dansait sur la route !

Le jour de la fête de Hinx, on l'attendait tout au long de l'année, il y avait beaucoup de monde au bistrot. On faisait venir des nièces, cousins et cousines du côté de mamie Léonie, heureuses de venir

aider à servir en petit tablier blanc. Il y avait du monde partout, même sur la route, jusqu'à 3 ou 4 heures du matin. On allait dormir un peu et le matin, on était debout à 6 heures et on recommençait. A l'époque, on ne parlait pas d'horaires. Le café du Port de Larronde et La Buvette de Lescoumères transportaient leur bar sous bâche, sur la place publique. On faisait manger des musiciens de la fête, partagés entre les différents cafés. On mangeait avec eux dehors, il faisait chaud, les musiciens sortaient leur petit accordéon et tout le monde dansait sur la route. C'étaient des musiciens de la région : Sagnac, Mugron, Dax...

Le lundi, il y avait « apéritif-concert ». Les musiciens jouaient dans chaque bar. Ils commençaient chez nous, puis allaient chez Candau, puis chez Latour, et quelquefois chez Lescoumères. Tout le monde commençait chez nous et suivait les musiciens dans chaque arrêt et chantait et buvait, c'était le rituel ; on mangeait à 3 ou 4 heures l'après-midi. Pour la fête, tous les commerçants étaient solidaires et heureux de faire en sorte que la fête soit belle. Sous le dépôt de matériaux de maçonnerie, un quillier de grandes quilles de 9 était installé.

Dans son magasin à côté du bar, Léonie vendait aussi des pierres de chaux pour sulfater les vignes.

Le dimanche, elle se faisait « proprette », elle adorait les tissus clairs bleu pâle et c'est alors que certains venaient vers midi, acheter de la chaux, après leur apéritif. Elle revenait à table, toute blanche. Quand quelqu'un mourait, on venait acheter une croix en petites perles enfilées sur des tiges de fil de fer.

Léonie tenait aussi le poste d'essence. Là, elle avait plutôt une clientèle de passage. Un jour, un monsieur qui avait une belle voiture lui avait dit : « un jour à Hinx vous serez la plaque tournante de la Chalosse. » Léonie avait été contente.

Léonie faisait un peu de cuisine surtout pour les maquignons qui venaient manger une entrecôte avec des frites avec le paysan qui leur avait vendu le bétail.

Un moment, Gisèle épouse de Michel a installé son atelier de couture dans le magasin.

Peu à peu, Mamie Léonie a arrêté. En 1970 et est décédée en 1989.

A sa suite, on trouve M. Tomas, M. Lampo, Didier Darracq, Patricia Pons, M. Bézot, taxi, puis Mme Marie-France Lagièrre. Après une belle restructuration des bâtiments, Franck Pons, arrière-petit-fils de Léonie a ouvert le restaurant « Au Ferléo » depuis 2015.

K. Labat
(grâce au témoignage de Michel, Gisèle et Jean)



Poésie

Réflexions d'une muse

Ma Muse est déprimée
Elle ne peut plus sortir, ni voyager
Visiter de nouvelles contrées,
S'évader pour pouvoir créer, s'exprimer.
Ma Muse a dans le cœur
Un sentiment de rancœur
Avec un peu de peur,
Car elle ne peut pas rejoindre « l'Ailleurs ».
Ce satané virus
Foutu coronavirus
Comme une épée de Damoclès suspendue,
Au dessus de nos têtes, par un fil, tenue,
Qui a tout moment peut se casser
Et dévaster l'humanité...
Ma Muse est agacée
Car en cette période de galères,
Proche de l'état de guerre,
Elle trouve que la solidarité
N'est qu'un mot inventé
Pour les littéraires et rêveurs invétérés
Et que le « JE » et le « MOI »
Sont prioritaires sur les émois
De tous et du « NOUS »
Qui préfèrent dire « APRÈS VOUS » !
Ma Muse est en colère
Et au risque de déplaire
Trouve que les gens sont un peu « cons »

De se ruer dans les supermarchés et dévaster tous les rayons
Pour faire des montagnes de stocks de provisions.
Ma Muse est dévastée
Car il y a tous ces morts, ces foyers endeuillés,
Et se dit que la nature a décidé
De donner une leçon à l'humanité
Faisant un peu baisser notre fierté
Notre sentiment de supériorité
De tout pouvoir gérer.
Ma Muse a donc décidé
Pour quelque temps indéterminé,
De ne plus sortir
Afin d'éviter le pire.
Pas rester calfeutrée
A la maison isolée
Mais juste de profiter
Et partager
Plus de moments
Avec ses proches qu'elle aime tant,
Et surtout saluer
Avec respect
Et reconnaissance
Tous ces personnels soignants pleins de bienveillance
Qui mettent leur vie en danger
Pour soigner et protéger
Toutes les personnes et les Muses contaminées.

Christine St Martin Chican

Médiathèque



La Médiathèque a été fermée pendant toute la période du confinement. Depuis le 11 mai, elle a fonctionné en « drive » pour le prêt des livres, ce qui a permis à de nombreux lecteurs de se réapprovisionner.

A partir du 6 juillet, elle ouvre à nouveau ses portes aux heures d'été, c'est-à-dire le matin du mardi au samedi. Pendant cette période, il n'y aura ni exposition de peinture ni animation à l'intérieur de la médiathèque. Elles devraient re-

prendre en septembre. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Océane au 07 55 59 71 06

Bonnes vacances à tous !

Les bénévoles et Océane

ETAT CIVIL

Décès

16 12 2019: BETS Jean
08 01 2020: GERVAIS Yves
27 01 2020: LE BIEZ Michel
10 02 2020: SAINT MARTIN Louis
04 03 2020: RUIZ Madeleine
épouse TORRES
09 05 2020: REBIERRE Pierrette
veuve DORFER

Naissances

05 01 2020: LEPYCHOUCHE DEZ Analys
21 01 2020: VERGNAUD Doryan
09 03 2020: CHENAIS Baptiste

Poésie

La jeunesse et la société

La jeunesse et la société
Ils sont passés, chantant, sur le pont de la péniche

Accoudée sur le parapet,
la Dame de pierre les regardait.

Ils ont dansé, sauté, parmi des rythmes incantatoires
que le moteur monotone martelait. Sur leurs torses
bronzés, leurs muscles vivaient.

Accoudée sur le parapet,
La Dame de pierre les regardait.

Ils ont craché des jets de flamme, les ont brandis en
oriflammes, où les mots d'amour, où les mots
d'espoir, clamaient, confiants.

Accoudée sur le parapet,
La Dame de pierre les regardait.

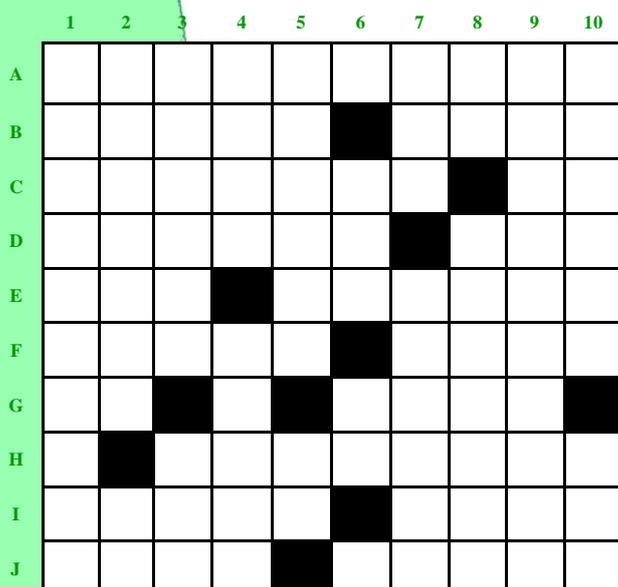
Alors
Ils ont sorti leurs frondes.

Benjamin Zarka

Nous irons, du même pas !

Nous sommes entrés en automne,
Mais nous n'hibernerons pas
Foin des longs sommeils monotones
Nous irons - même à petits pas
Entends-tu ? - ces voix qui grondent
Ces cris de haine et de terreur !
C'est qu'il y a dans notre monde
Tant de faux pas tant d'erreurs...
Vois-tu ces vieillards qui tremblent ?
Des enfants ont faim ont peur...
Que la drogue emporte ensemble
Fanatiques et dictateurs !
Dans tant de foyers tremblote
Au souffle asséchant des puissants
Cette flamme triste et pâlotte
D'un amour terne et languissant
Halluciné le monde bouge
Et tangué et va... je ne sais où !
Au ciel ondulent noirs et rouges
Les drapeaux d'un combat de fous
Les hommes vont-ils casser la Terre ?
N'obéissent-ils qu'au canon ?
Une voix répond douce et claire
L'amour sourit et chante : non !
Nos enfants d'impasse en impasse
Sauront quitter le labyrinthe
Sauront la chaleur d'une étreinte
Il faut bien que jeunesse passe
Nous sommes entrés en automne
Mais nous n'hibernerons pas
Main dans la main qu'il pleuve ou tonne
Nous irons, - du même pas.

Benjamin Zarka



Mots croisés

par Daniel Labat

Horizontal : A : Celles de la cigogne de Hinx et de ses consœurs annoncent le printemps. B : Il est musical pour les enfants - A opposer à peu. C : Prit l'eau (qu'il se ...) - Une action de scout. D : Créai des liens - Virus pas corona mais rétro. E : Unité territoriale - Drôle de fromage. F : Marais du Péloponnèse - Oiseau échassier. G : Est anglais - Hasard ou imprévu. H : Petite ferme à redevance annuelle. I : Fusil allemand - Renversée à la fin de l'élection. J : Comme une egami ! Tirer de son imagination.

Vertical : 1 : Psychokinésie. 2 : Elles composent les défenses de certains animaux - Réunion annuelle. 3 : Source d'eau chaude - Changea de timbre. 4 : Vallées fluviales - Grands nombres. 5 : La nouvelle résidente hinxoise aurait pu nicher là - Demi tour. 6 : Terre de potier - Premier fleuve français. 7 : Bois exotique - Sa spécialité est le débordement. 8 : Précieuse conjonction - Passe l'hiver au frais. 9 : Qui appartient à la noblesse. 10 : Voluptueux - Voie à sens interdit.

Voir la solution dans ce numéro